

**Communiqué
de presse**



Sous embargo jusqu'au jeudi 29 février 7h00

De hauts niveaux de particules ultrafines mesurés à proximité d'un aéroport

Airparif publie les résultats d'une nouvelle campagne de surveillance des particules ultrafines (PUF) sur plusieurs sites de mesure installés sur et autour de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, campagne menée en collaboration avec le Groupe ADP. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une étude plus large sur les particules ultrafines en Île-de-France, qui s'est précédemment focalisée sur les responsabilités du chauffage au bois et du trafic routier. Sur l'aéroport et à 1 km de distance de ce dernier, les concentrations de particules ultrafines sont proches de celles mesurées le long du Boulevard périphérique et sont deux fois supérieures à celles mesurées au cœur de Paris.

Les plus hauts niveaux de particules ultrafines mesurés dans et à 1 km de l'aéroport

Les résultats de cette campagne de mesure effectuée à l'automne 2022 confirment que le trafic aérien engendre une augmentation des niveaux de particules ultrafines à proximité des aéroports, en accord avec les connaissances scientifiques nationales et internationales. L'étude montre que les niveaux les plus élevés de particules ultrafines ont été relevés sur l'aéroport et à 1 km de distance de celui-ci. Sur l'aéroport, les concentrations moyennes de particules ultrafines sont identiques à celles relevées à proximité du Boulevard périphérique (23 000 particules/cm³). A 1 km de distance (17 900 particules/cm³), elles restent proches de celles du Boulevard périphérique et sont deux fois supérieures à celles mesurées au cœur de Paris (9 000 particules/cm³). Il est à noter que les concentrations maximales relevées par Airparif l'ont été sur un site à proximité du trafic routier (50 000 particules/cm³) à l'occasion d'une autre campagne de mesure.

CONCENTRATIONS MOYENNES DE PARTICULES ULTRAFINES SUR ET À PROXIMITÉ DE L'AÉROPORT PARIS-CDG

en particules/cm³, entre septembre et décembre 2022



Plus on s'éloigne de la plateforme aéroportuaire, plus les concentrations de particules ultrafines baissent. L'analyse de l'évolution des concentrations en fonction de l'origine des vents montre que si à 5 km de l'aéroport les émissions du trafic aérien et des autres activités induites par l'aéroport sont encore responsables d'une sur-concentration des niveaux de particules ultrafines, cette influence n'est plus visible à 10 km ; les autres sources locales de particules ultrafines (trafic routier, chauffage au bois, etc.) deviennent prédominantes à cette distance.

Des polluants nocifs dont les sources sont encore peu documentées

Cette campagne de mesure s'inscrit dans une vaste étude pluriannuelle d'intérêt général menée par Airparif pour documenter les sources et les variations spatiales et temporelles des niveaux en nombre de particules ultrafines dans différents environnements en Île-de-France, en complément des mesures permanentes mises en place depuis 2019 dans le cœur de l'agglomération parisienne. Les deux premiers volets de cette étude ont porté sur les particules ultrafines en zones résidentielles urbaines et rurales (février 2022) puis à proximité immédiate

du trafic routier (octobre 2022).

Les particules ultrafines sont des particules solides, en suspension dans l'air, qui ont un diamètre inférieur à 100 nanomètres (plus petit qu'un virus). Ces polluants de l'air ne sont pas réglementés à ce jour, mais font l'objet d'inquiétudes sanitaires croissantes et de recommandations de renforcement de leur surveillance de la part de l'ANSES et de l'OMS : plus les particules sont petites et plus elles pénètrent profondément dans l'organisme. Du fait de leur extrême petite taille, ces particules ultrafines sont complexes à mesurer dans l'environnement et leurs sources sont encore peu documentées, contrairement aux particules réglementées PM_{2,5} et PM₁₀ (de diamètre inférieur à 2,5 micromètres et 10 micromètres, respectivement), dont les niveaux et les sources sont bien cartographiés par Airparif en Île-de-France et les impacts sanitaires connus renseignés de longue date.

Les résultats de cette étude sont mis à disposition des épidémiologistes pour poursuivre les travaux d'évaluation de l'impact de ce polluant spécifique sur la santé et définir à terme des seuils de dangerosité, mais aussi pour mieux connaître et documenter leurs sources.

Cette étude a été cofinancée par Airparif, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, l'Agence régionale de santé, la communauté d'agglomération Paris Saclay et le Groupe ADP.

Lire la synthèse de l'étude : « Mesure de particules ultrafines autour de l'aéroport de Paris - Charles de Gaulle », Airparif (2024)

CONTACT

Contact presse

06 24 01 44 08

communication@airparif.fr

crédit photo : Airparif

www.airparif.fr

www.airlab.solutions

Airparif, 7 rue Crillon, 75004 Paris France